

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1204>



Congrès d'études revendicatif du SNESUP

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : vendredi 14 septembre 2012

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Prévu pour aboutir sur la question de la formation des enseignants et préciser les revendications pour l'enseignement supérieur et la recherche, le congrès d'étude du SNESup a eu lieu avant l'été. Le travail de réflexion et d'élaboration effectué servira de bases pour la participation du syndicat aux Assises annoncées par la nouvelle ministre.

Ce congrès s'est tenu au Mans, entre l'élection présidentielle et les législatives, alors que la composition du cabinet de la nouvelle ministre confirmait notre intuition d'un souhait de continuité avec le gouvernement précédent sur la politique l'enseignement supérieur et de recherche (ESR), hormis sur la forme.

En dehors du mandatement sur la formation des enseignants qui lui avait été confié par le congrès d'orientation de 2011, le thème de ce congrès était de préciser les revendications rassemblées en janvier 2012 dans un document intitulé « Appel du SNESUP pour des mesures d'urgence et une rupture profonde ». Ce dernier, destiné à interpeller les candidats à la présidence et à faire mieux connaître les demandes du SNESUP, avait été hâtivement rédigé entre fin novembre 2011 et janvier 2012 (faute de réponse aux demandes d'ÉÉ-PSO d'y travailler en amont depuis fin 2010...) et devait être précisé sur les propositions de mise en oeuvre de nos revendications. L'espoir d'une alternance politique et d'un gouvernement moins fermé à nos demandes ayant grandi, il a donc été dévolu au congrès d'études le rôle de les élaborer. Il s'agissait par exemple de réfléchir sur des points tels que l'abrogation de la loi LRU : quel contenu précis donner à une autre loi pour remplacer celle-ci ?

Il a également été souhaité que les différents points soient abordés selon quatre axes thématiques communs : périmètre de l'ESR, évaluations (des personnels et des structures), place des femmes et questions budgétaires.

Des débats constructifs et parfois animés

Malgré le peu de temps imparti, la participation a été satisfaisante, les débats souvent intéressants et même vifs sur certains points. L'évaluation récurrente des enseignants-chercheurs -introduite par la modification de leur statut en 2009 en même temps que la « modulation de service d'enseignement » qui lui est directement reliée- a constitué une réelle ligne de clivage au sein du SNESUP. Une partie de la direction AS (UA au niveau fédéral) souhaite éviter les débats sur ce sujet, afin de ne pas remettre en question le mandat d'évaluation « formative » adopté (sans les voix ÉÉ-PSO) en janvier 2010, sous prétexte de combattre la vision néolibérale, normative et stérilisante pour la recherche portée par Valérie Pécresse. Au contraire, les camarades ÉÉ-PSO pointent régulièrement les dangers d'un mandat adopté en commission administrative nationale (pas en congrès), sans large consultation des syndiqués et complètement inapplicable en pratique dans les sections du Conseil National des Universités (CNU) chargées de faire cette évaluation. Le risque est en effet grand, en raison du nombre faramineux de dossiers à évaluer et de la faiblesse des moyens pour le faire, que nos élus au CNU fassent finalement un travail purement comptable des publications, dans l'esprit initial du décret, conduisant à mettre en difficulté des collègues dans leur établissement. Les effets sur la confiance des collègues envers le SNESUP seraient catastrophiques ! Les délégués ÉÉ-PSO sont donc intervenus fortement sur ce sujet, en s'appuyant sur les nombreuses expressions de syndiqués postées sur le forum du SNESUP et ont ainsi obtenu que la motion d'appel du congrès réaffirme son opposition à l'évaluation « sauce Pécresse », sans remettre en avant la merveilleuse « évaluation formative »... Dossier à suivre !

Le mandatement sur la formation des enseignants s'est fait sans heurts, grâce au gros travail fourni par le collectif FDE. Les textes issus des commissions ont été relativement satisfaisants, sans tous aboutir à des propositions précises, faute de temps et de travail de réflexion préalable dans des secteurs d'activité du syndicat, dont la faiblesse militante est de plus en plus préoccupante. Ils ont servi à l'élaboration de fiches destinées aux syndiqués, en vue de leur participation active à l'automne aux Assises de l'ESR, annoncées dès sa nomination par la ministre G.Fioraso, en préalable au vote d'une loi d'orientation début 2013 .

L'organisation de ces Assises, qui s'annonce très verrouillée, laisse actuellement craindre que les conclusions ne soient déjà écrites et le changement pas pour bientôt... Le combat du SNESUP n'est pas fini pour réussir à faire

valoir sa vision du développement des connaissances au profit du progrès de la société plutôt qu'au profit du modèle capitaliste et des actionnaires !

Claire Bornais